

Intéressement 2010: 203,32€ nets

La prime à la casse du service public

■ Cette annonce d'un intéressement pour les postier-es est issue d'un artifice comptable portant sur les bénéfices 2009 ■ En clair, il s'agit d'une pilule douce amère pour faire passer la privatisation et 8800 suppressions d'emplois

Combien toucherons-nous au final ?

Les sommes versées sont assujetties aux cotisations sociales. D'un montant égal quel que soit le niveau ou le statut, elles varient en fonction du temps de présence. Les sommes sont soumises à la Contribution Sociale Généralisée (CSG 7,50%) et à la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS 0,50%). Soit 203,32€ nets pour un agent à temps complet.

Plein les poches de l'Etat

Dans le même temps, 105 millions d'€ sont versés à l'Etat. Depuis 2007, ces dividendes cumulés atteignent 352 millions d'€. On est loin de la répartition du tiers des bénéfices au personnel que préconisait Sarkozy dans une de ses envolées lyrico-démagogiques.

Un accord fourre-tout

L'intéressement 2010 est issu d'un accord particulièrement complexe qui mélangeait, pèle-mêle, les bénéfices 2009 de La Poste et des indicateurs assez fumeux comme le temps d'attente en bureau de poste et le taux d'utilisation du "papier responsable". La grande surprise réside surtout dans le fait que La Poste ait effectivement réalisé un bénéfice de plus d'1/2 milliard d'€ alors qu'on nous annonçait une année difficile. En fait, ce résultat a été obtenu à l'aide d'un tour de passe-passe comptable autour des intérêts de la dette de La Poste.

De mystérieux calculs !

Rappelons-nous, le précédent et seul accord d'intéressement à avoir été activé sur les bénéfices 2007 avait permis le versement moyen d'une modeste prime de 92€ bruts pour 1 milliard d'€ de bénéfices.

Cette année, pour un bénéfice de 531 millions d'€, mystérieusement la prime fait plus que doubler pour atteindre 221€ bruts par agent. Deux fois moins de résultat et un intéressement multiplié par deux, en pleine privatisation, voilà bien la prime à la casse du service public.

221 euros bruts, sévices compris

Cette prime n'occulte pas certaines réalités : 8800 suppressions d'emplois à temps complet pour 2009, plus de 60 000 depuis l'arrivée de JP Bailly et de ses équipes en 2002.

C'est aussi la dégradation constante des conditions de travail avec une réelle préoccupation sur les conséquences des réorganisations, générant toujours plus d'injustices et de situations de détresse sociale.

Aucune assurance sur l'avenir

Ce type d'accord est lié à l'instabilité des résultats, évidente en période de crise pour une entreprise de services comme La Poste. De surcroît, il y a de fortes chances pour que les artifices comptables sur les comptes 2009 nous réservent de mauvaises surprises pour les années à venir.

Pour SUD PTT, la reconnaissance du travail des agents passe d'abord par le paiement de ce qui leur est dû et la liste est longue: rattrapage du complément poste, de l'ancienneté pour les CDD, paiement des heures supplémentaires, notamment à la distribution...

Le 12 mars 2010

FÉDÉRATION SYNDICALE
des activités postales
et de télécommunications

25/27 rue des Envergies 75020 Paris
Tél 01 44 62 12 00 / Fax 01 44 62 12 34 - www.sudptt.org - sudptt@sudptt.org

